

# Rapport annuel

Conseil des arts de Saguenay 2018



## Œuvres en couverture

La pratique de Nathalie Lavoie vise à établir une relation au monde par l'immédiateté et la durée de l'action créatrice. Pour ce faire, elle utilise principalement le dessin et le modelage afin de comprendre différentes réalités matérielles et immatérielles qui nous entourent et nous habitent. Aussi, elle privilégie une esthétique de la monochromie associant les noirs et les blancs dans une variété de tons. Il en émerge une poésie à la fois brute et délicate.

Dans le contexte de résidences, de performances et d'expositions, son intérêt pour le geste de création, le territoire et la notion d'habiter s'allie à des objets et à des matériaux variés. Qui plus est, elle réalise dans ces circonstances, des procédés favorisant une relation d'affinité avec la matière.

Après des études en arts visuels à l'Université du Québec à Chicoutimi, Nathalie Lavoie obtient un baccalauréat multidisciplinaire en anthropologie et en psychologie à l'Université Laval de Québec, ainsi qu'un diplôme en histoire de l'art de cette même institution. Elle effectuera par la suite une maîtrise en art à l'Université du Québec à Chicoutimi. Ses oeuvres sont présentées dans des expositions individuelles à Toronto (2000), Gatineau (2003), Montréal (2005), Ottawa (2011), Saguenay (2012, 2017, 2018, 2019), de même que dans de nombreuses expositions collectives au Canada, au Chili, en France et en Allemagne. Par surcroît, ses résidences dans différents lieux au Canada, en France et au Chili lui permettent de poursuivre sa recherche à l'étranger. Trois livres sont dédiés à son oeuvre. L'artiste vit et travaille à la Ville de Saguenay.

***Programme de soutien aux projets spéciaux 2018***

***Série « Les cabinets de curiosités » 2018-2019***

Image du haut : Explorations en atelier sur le thème de l'oiseau

Image du bas : Champignons et leurs copies en argile

# SOMMAIRE

Mot de la présidente	4
Mot de la direction	5
Le Conseil d'administration	6
Crédits	8
Mission et objectifs	9
L'année 2018 en chiffres	11
Programme de contribution au fonctionnement des organismes (PCFO)	12
Programme de soutien aux projets spéciaux (PSPS)	18
Autres actions	22
Les Ateliers CAS/UQAC	23
Aide à la formation	24
La politique de délégations	25
Prix et bourses	26
Le dons dédiés un avantage	27
Partenariats	28
Sondage organisationnel	30
Changement à la direction générale	30
Perspectives financières	31
En conclusion	33

---

## Annexe

États financiers 2018 et reddition des comptes du fonds sous-gestion Marie-Talbot

# Mot de la présidente



Au bénéfice de la communauté artistique professionnelle depuis 2005, le Conseil des arts de Saguenay (CAS) a, encore cette année, honoré avec conviction sa mission et maintenu son implication dans les dossiers et enjeux culturels d'importance à Saguenay. Par le soutien du milieu professionnel de la culture, le CAS fait la démonstration que la création artistique représente un vecteur important dans l'économie certes, mais également à l'épanouissement de la personne et des collectivités. Reconnus comme d'importants agents de changements, les artistes et travailleurs culturels insufflent un dynamisme renouvelé et contribuent à l'identité de la Ville de Saguenay.

Cette année, 586 000 \$ ont été investis dans les programmes de bourses et subventions pour les artistes et les organismes professionnels de Saguenay, une contribution notable au déploiement des arts à Saguenay. Le conseil d'administration a recommandé le versement de 35 000 \$ provenant du *Fonds Marie-Talbot pour les arts et la culture* afin de bonifier les crédits municipaux disponibles.

L'année 2018 aura été marquée par le diagnostic organisationnel réalisé par le biais d'un sondage sous la gouverne de Consultation Station marquant l'amorce d'un vaste exercice de réflexion portant sur le devenir institutionnel du CAS. En effet, plusieurs facteurs ont favorisé la mise en place d'un sondage organisationnel, notamment; le changement de gouvernance à Saguenay, la modification du *Programme Mécénat Placements Culture*, l'évolution des pratiques artistiques et le travail imminent du prochain plan stratégique 2020-2025. Parfaitement conscients du travail acharné que nous réserve la prochaine année, nous vous promettons de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour vous offrir le Conseil des arts que vous méritez.

Je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à madame Kathy Boucher à titre de directrice générale et réitère la pleine collaboration d'une gouvernance engagée pour le développement harmonieux du milieu culturel professionnel.

C'est avec plaisir que nous vous déposons le rapport annuel 2018, qui reflète les activités et résultats de l'année. En plus de saluer cordialement tous les intervenants du milieu culturel de Saguenay, je remercie les membres du conseil d'administration qui, avec compétence, dévouement et conviction, appuient le bon fonctionnement du Conseil des arts de Saguenay.

A handwritten signature in black ink that reads "Guylaine Simard".

Guylaine Simard,  
Présidente

## Mot de la direction



Aujourd'hui plus que jamais, le CAS s'engage dans un vaste chantier de transformation résolument tourné vers une amélioration des services et soutiens offerts à la communauté artistique professionnelle de Saguenay.

L'accomplissement de la planification stratégique 2020-2025 devrait consolider la vision, la mission et les valeurs de notre institution et permettre l'élaboration de nos priorités organisationnelles, en adéquation avec les orientations et attentes du milieu artistique professionnel. Nous sommes convaincus que l'excellence de nos artistes et la gestion créative des organisations culturelles contribuent favorablement à la diversification économique et à l'offre culturelle globale.

La composante artistique est primordiale dans l'identité et le dynamisme d'une ville. Nous avons la chance d'avoir des décideurs à l'écoute des besoins de nos artistes, il suffit de nous faire entendre et ainsi pouvoir, encore mieux, incarner un leadership en matière d'orientation et de développement culturel à Saguenay.

Les réalisations relatées dans le présent rapport ont été rendues possibles grâce au soutien constant des membres du conseil d'administration, ainsi que Danielle Tremblay, adjointe à la direction et Chrystina Tremblay, secrétaire du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire que je remercie chaleureusement. De plus, je tiens à exprimer ma gratitude à la Ville de Saguenay et à l'équipe du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire pour leur contribution et leur essentielle collaboration.

A handwritten signature in black ink that reads "Kathy Boucher". The signature is fluid and cursive, with a long, sweeping tail on the letter 'h'.

Kathy Boucher, M.A.P.  
Directrice générale

# Le Conseil d'administration

Formé de 10 administrateurs le conseil d'administration a tenu 6 assemblées ordinaires entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2018



**Guylaine Simard**  
Représentante du milieu  
des arts  
Nommée le 7/04/2015  
**Présidente**



**Julie Morin**  
Représentante du milieu  
des arts  
Nommée le 3/07/2017  
**Administrateur**



**Chantale Hudon**  
Représentante du milieu  
des affaires  
Nommée le 12 /02/2014  
**Vice-présidente**



**Jonathan Tremblay**  
Représentant du conseil  
de la Ville de Saguenay  
Nommée le 13/01/2014  
**Administrateur**



**Brigitte Bergeron**  
Représentante du conseil  
de la Ville de Saguenay  
Nommée le 4/12/2017  
**Vice-présidente**



**Éric Simard**  
Représentant du conseil  
de la Ville de Saguenay  
Nommée le 5 /11/2018  
**Administrateur**



**François Imbeau**  
Représentant du milieu  
des affaires  
Nommé le 7/04/2015  
**Trésorier**



**Kathy Boucher**  
Représentante du milieu  
des arts  
Nommée le 12/12/2012  
**Membre Sortant**



**Sylvie Marcoux**  
Représentante du milieu  
des arts  
Nommée le 7/04/2015  
**Secrétaire**

## Comités consultatifs :

- ◆ Ressources humaines
- ◆ Programme et évaluation par les pairs
- ◆ Financement
- ◆ Positionnement

Poids du souffle, projet Mya Lalancette  
Centre d'Expérimentation Musicale  
Photo © Constantin Monfilliette



# CRÉDITS

## Rédaction

*Kathy Boucher*

## Conception et mise en page du rapport

Bureau de la direction générale, *Danielle Tremblay*

## Impression du rapport

*Bureautique Expert*

## Crédits photographiques et sources

Nathalie Lavoie, Sophie Gagnon-Bergeron, Steven Ferlatte

## Corrections

*Caroline Tremblay, Chrystina Tremblay*

## États financiers 2018

*Raymond Chabot Grant Thornton*

## Remerciements

Le Conseil des arts de Saguenay tient à remercier pour leur soutien logistique, juridique et administratif, Madame Guylaine Houde, directrice du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire, Madame Sylvie Larouche du Service des finances et Monsieur Luc-Michel Belley Chef de la Division arts, culture et bibliothèques Service de la culture, des sports et de la vie communautaire.

Le Conseil des arts de Saguenay tient également à remercier pour leur soutien financier ou leur contribution spécifique à nos projets, la Ville de Saguenay, le ministère de la Culture et des Communications, Culture Saguenay-Lac-St-Jean, l'Université du Québec à Chicoutimi, la Fondation Thomas-Léon Tremblay, le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Conseil des arts de Longueuil, ainsi que tous ceux et celles qui ont contribué, par leurs actions et leurs dons au positionnement du Conseil des arts de Saguenay et à l'augmentation de ses fonds sous gestion.

---

TOUTE REPRODUCTION INTÉGRALE OU PARTIELLE DES TEXTES ET DES IMAGES DE CE RAPPORT, PAR QUELQUE PROCÉDÉ QUE CE SOIT, TANT ÉLECTRONIQUE QUE MÉCANIQUE, NE PEUT ÊTRE FAITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU CONSEIL DES ARTS DE SAGUENAY

Conseil des arts de Saguenay  
6166, rue Notre-Dame  
Laterrière (Québec) G7N 1A1  
418-698-3000, poste 4192

[conseildesarts@ville.saguenay.qc.ca](mailto:conseildesarts@ville.saguenay.qc.ca)  
[www.conseildesartssaguenay.com](http://www.conseildesartssaguenay.com)



# Une représentation et des actions concrètes auprès du milieu

Le Conseil des arts de Saguenay exerce ses mandats, depuis maintenant plus de 10 ans pour le compte d'organismes et d'artistes professionnels dans les domaines des arts visuels, des arts numériques et multidisciplinaires, du cinéma, de la danse, de la littérature, de la poésie et du conte, des métiers d'art, de la musique et du théâtre, ainsi qu'à l'égard de toutes autres formes artistiques en émergence.

## Mission

- ◆ Contribuer à faire des arts et de la culture une composante essentielle de l'identité de Saguenay et un axe majeur de son développement.
- ◆ Soutenir la création, la production, la promotion et la diffusion artistique sur son territoire.
- ◆ Favoriser le développement et le rayonnement des arts afin d'assurer à la population une vie artistique renouvelée et enrichissante.



Photo © Marilou Guay-Deschênes

## Objectifs

- ◆ Accroître la contribution financière au secteur professionnel des arts et de la culture.
- ◆ Attirer, intégrer et retenir les travailleurs culturels et de la communauté artistique de la Ville de Saguenay.
- ◆ Contribuer favorablement à la diversification économique et à l'offre culturelle globale.
- ◆ Soutenir et développer le professionnalisme et l'excellence du milieu des arts et de la culture.
- ◆ Regrouper et renforcer le positionnement sociopolitique du milieu professionnel des arts et de la culture.
- ◆ Développer un leadership toujours plus incarné en matière d'orientation et de développement culturel à Saguenay.



Faust, Charles Gounod  
Société d'art lyrique du royaume  
Photo © Claudette Gravel

# L'ANNÉE 2018 EN CHIFFRES

586 000 \$

VERSÉS À LA COMMUNAUTÉ ARTISTIQUE  
RÉPARTIS COMME SUIT

430 000 \$

PROVENANT DE LA VILLE DE SAGUENAY

50 000 \$ soutien aux projets

ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE SAGUENAY

106 000 \$ provenant du

FONDS SOUS-GESTION MARIE-TALBOT

19 Organismes soutenus au fonctionnement

22 Artistes appuyés en  
Formation • Délégation • Prix • Projets

LE CHIFFRE D'AFFAIRES DES 19 ORGANISMES

5 360 000 \$

# PROGRAMME

## CONTRIBUTION AU FONCTIONNEMENT DES ORGANISMES (PCFO)

Dans la perspective d'émettre au conseil d'administration les recommandations relatives au soutien financier des organismes demandeurs et en conformité avec le code d'éthique et de déontologie régissant les membres du jury, l'évaluation des demandes reçues au PCFO se sont tenues au point de service de Laterrière.

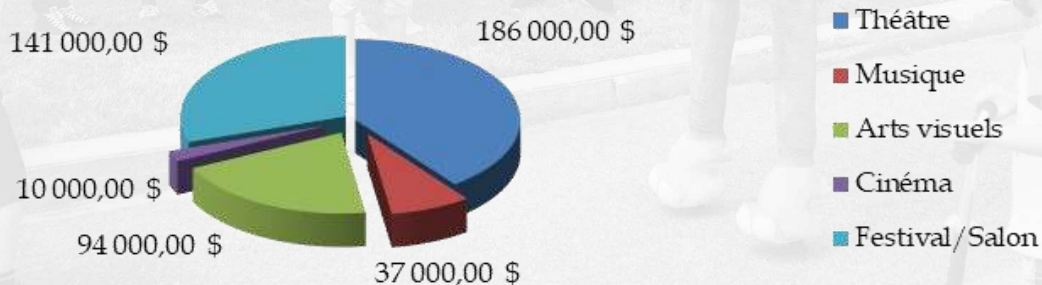
Les administrateurs du CAS ont accordé leur confiance en reconnaissant chez cinq individus les compétences et qualités nécessaires pour composer le jury chargé d'analyser et d'évaluer ces demandes. Également, rappelons qu'un observateur du conseil d'administration siège au jury afin de garantir l'intégrité administrative de l'évaluation et le juste suivi des recommandations auprès des autres administrateurs.

Le jury du Programme de contribution au fonctionnement des organismes artistiques professionnels (PCFO) a donc tenu ses délibérations et recommandé une participation totale de 468 000 \$ dont 35 000 \$ provenant du Fonds sous-gestion Marie-Talbot à l'initiative du conseil d'administration.

# ORGANISMES

## SOUTENUS AU FONCTIONNEMENT EN 2018

Théâtre les Amis de Chiffon	20 000 \$
Théâtre La Rubrique (FIAMS)	67 000 \$
Théâtre du Faux Coffre	23 000 \$
Théâtre le CRI	27 000 \$
Théâtre 100 Masques	15 000 \$
Théâtre à Bout Portant	14 000 \$
Théâtre de la Tortue Noire	20 000 \$
Société d'art lyrique du Royaume	21 000 \$
Le Centre d'Expérimentation Musicale	16 000 \$
Ateliers d'artistes TouT'TouT	21 000 \$
Centre Bang	42 000 \$
Le Lobe	26 000 \$
La Galerie l'Œuvre de l'Autre	5 000 \$
La bande Sonimage	10 000 \$
Caravane Films	51 000 \$
Festival des Musiques de création	34 000 \$
Festival Jazz et blues	16 000 \$
Le salon du livre du SLSJ	35 000 \$
Rendez-vous musical de Laterrière	5 000 \$



# ORGANISMES

## RÉCIPIENDAIRES

### THÉÂTRE

Fondé en 1974



**Théâtre Les Amis de Chiffon** est une compagnie artistique ayant pour mandat de promouvoir l'art de la marionnette par la création, la production et la diffusion de spectacles pour le jeune public.

### THÉÂTRE

Fondé en 1979



**Théâtre La Rubrique** a pour mission de créer, diffuser et promouvoir le théâtre sous toutes ses formes. Son mandat se décline en 3 volets distincts, quoique intimement liés, la création/production, la diffusion spécialisée et l'organisation d'une biennale internationale vouée aux arts de la marionnette.

### THÉÂTRE

Fondé en 2005



**Le Théâtre du Faux Coffre** mise depuis ses débuts sur les aventures de cinq Clowns noirs passionnés privilégiant un théâtre engagé et à portée sociale. Ces personnages sans fortune n'ont qu'une envie : faire du théâtre.

### THÉÂTRE

Fondé en 1997



**Théâtre CRI** fondé dans le but d'offrir un lieu d'exploration aux créateurs et comédiens de Saguenay, il affirme son mandat dans la recherche et l'interprétation des arts de la scène. Il amène l'acteur-créateur à déroger des codes traditionnels par l'expérimentation de diverses approches et procédés.

### THÉÂTRE

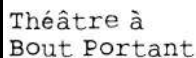
Fondé en 1999



**Théâtre 100 Masques** est l'une des rares compagnies de la région à faire de tout le répertoire théâtral et des grandes formes scéniques sa principale mission artistique: de l'Antiquité à aujourd'hui en passant par le théâtre de boulevard, l'absurde, la tragédie, la farce médiévale... du théâtre chorale au monologue, etc.

### THÉÂTRE

Fondé en 2008



**Théâtre à Bout Portant** a pour mission la recherche-crédation, la production et la diffusion nationale et internationale d'un théâtre où l'accent est mis sur l'aspect corporel de l'interprétation. Il vise l'expérimentation de jeu physique dans la poursuite d'une démarche artistique interdisciplinaire, innovatrice, esthétique et critique envers les comportements sociaux et individuels.

### THÉÂTRE

Fondé en 2006



**Théâtre de la Tortue Noire** consiste à mettre à profit la créativité, la capacité d'innover et la passion qui l'anime au service de projets de recherche, de projets de création et de diffusion en théâtre. Son mandat réside dans sa volonté d'être un chef de file au Québec et ailleurs dans la pratique des arts de la marionnette contemporaine destinée à un public adolescent et adulte.

**THÉÂTRE**  
Fondé en 2006



**Théâtre de la Tortue Noire** consiste à mettre à profit la créativité, la capacité d'innover et la passion qui l'anime au service de projets de recherche, de projets de création et de diffusion en théâtre. Son mandat réside dans sa volonté d'être un chef de file au Québec et ailleurs dans la pratique des arts de la marionnette contemporaine destinée à un public adolescent et adulte.

**MUSIQUE**  
Fondée en 1971  
incorporée en  
1987



**La Société d'art lyrique du Royaume** assure le développement de l'art lyrique dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean par la production et la diffusion d'opéras, d'opérettes, de récitals ou de tout autre spectacle à caractère lyrique, par la création de toute activité vouée à faire connaître cet art et à développer les talents de celles et ceux qui le pratiquent.

**MUSIQUE**  
Fondé en 1980



**Centre d'Expérimentation Musicale** a pour mission le développement du milieu des musiques nouvelles et émergentes au Saguenay. Par ses activités de création, de production, de diffusion et de formation, il assure aux créateurs un contexte professionnel favorisant la prise de risque. Seul producteur reconnu par les Conseils des arts en musique non classique au Saguenay-Lac-St-Jean, le Centre est un véritable laboratoire où l'hybridation des styles occupe le devant de la scène.

**ARTS  
VISUELS**  
Fondé en 1997



**Ateliers d'artistes TouTTout** a pour mission de permettre et d'encourager la production en art actuel au Saguenay-Lac-St-Jean. TOUTTOUT soutient le développement des carrières d'artistes professionnels de la région en leur offrant, à faible coût, la location d'espaces d'ateliers et d'équipements spécialisés en plus d'offrir une expertise technique dans la réalisation de divers projets.

**ARTS  
VISUELS**  
Fondé en 1958  
à partir de plu-  
sieurs métamor-  
phoses



**Centre Bang** a pour mission de supporter la recherche et la création artistique, en mettant à la disposition des artistes un contexte, des outils et un soutien technique adéquat. Contribuer au développement des pratiques artistiques actuelles dans un cadre interdisciplinaire et favoriser l'émergence de nouveaux savoirs. Favoriser la rencontre de l'art actuel et des différents publics, en privilégiant une approche de diffusion et de médiation culturelle ciblée

**ARTS  
VISUELS**  
Fondé en 1993



**Le Lobe** a pour mission d'être à l'écoute des besoins des artistes dans la mouvance de leur pratique en maintenant la recherche/création au cœur de ses préoccupations et actions. Il a pour mandat d'être un espace laboratoire en arts actuels impliquant des activités de développement expérimental dans le but d'initier, d'améliorer et d'augmenter l'état des connaissances en arts actuels.

**ARTS  
VISUELS**  
Fondée en 1987



**La Galerie l'Oeuvre de l'Autre** le centre d'exposition de l'UQAC est un lieu de diffusion en art actuel auprès de la communauté universitaire et de la collectivité du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La galerie met sur pied des projets, favorise l'exploration d'événements multidisciplinaires et encourage les courants émergents. Elle participe à la formation des étudiant(e)s, organise des colloques, rencontres, en plus d'offrir des concerts et des performances. Son mandat s'exprime aussi à travers la conservation, la gestion et la diffusion de la collection d'œuvres d'art de l'UQAC et l'édition de publications des expositions réalisées au cours de sa programmation.

## CINÉMA

Fondée en 2009



**La bande Sonimage (BSI)** a pour mission de soutenir la production, la diffusion et la distribution d'œuvres vidéographiques et cinématographiques de créateurs de la région, de développer leurs compétences et de faciliter l'accueil de tournage. L'impact dans le milieu de la BSI est à la fois humain, social, artistique, économique et politique dans le développement du cinéma et de la vidéo au SLSJ.

## FESTIVAL CINÉMA

Fondé en 1996



**Caravane Films Productions** a pour mission de produire REGARD – Festival international du court métrage au Saguenay, ainsi que ses activités dérivées. Il contribue à l'éducation cinématographique auprès des jeunes, il promeut et diffuse le cinéma court d'ici et d'ailleurs auprès du grand public, il provoque des rencontres professionnelles et participe au rayonnement de la création cinématographique.

## FESTIVAL MUSIQUE

Fondé en 1989



**Festival des musiques de création** a pour mission de diffuser au SLSJ des musiques de création, d'improvisation et nouvelles, de provoquer la création musicale, d'initier des nouvelles habitudes de consommation artistique et de soutenir l'accessibilité à des produits culturels spécialisés par la rencontre privilégiée entre les artistes et le public et par la mise en valeur des créateurs et compositeurs d'ici et d'ailleurs, professionnels et de la relève.

## FESTIVAL MUSIQUE

Fondé en 1995  
incorporé en  
2005



**Festival Jazz & Blues de Saguenay** a pour mission de contribuer au développement de la musique jazz et du blues dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean ainsi qu'aux régions environnantes en plus de contribuer à l'éducation des publics, à l'essor d'une relève artistique et à développement culturel et touristique du SLSJ.

## FESTIVAL LITTÉRATURE

Fondé en 1953



**Salon du livre du Saguenay-Lac-St-Jean** a pour mission de promouvoir la lecture et son objet principal, le livre.

## FESTIVAL MUSIQUE

Fondé en 1990




**Rendez-vous musical de Laterrière** a pour mission de produire de 4 à 6 événements de musique classique pendant le mois d'août de chaque année à l'église Notre-Dame de Laterrière. Avec une présentation conviviale, une programmation accessible et des activités de médiatisation, il veut rendre l'art de la musique classique à portée de tous. Dans sa politique d'engagement d'artistes, le Rendez-vous veut créer un havre unique dans l'écologie musicale du Québec.



Et si on avait la vie devant soi, d'après l'œuvre d'Émile Ajar  
Le Théâtre CRI  
Photo © JMDECOSTE

# PROGRAMME

## SOUTIEN AUX PROJETS SPÉCIAUX (PSPS)



Le *Programme de soutien aux projets spéciaux* constitue un corpus de quatre (4) volets ayant comme principal objectif de stimuler les collaborations et les actions participatives visant le développement des sensibilités esthétiques, le rayonnement de la pensée créatrice et de la recherche artistique à travers toutes les sphères d'activité de la société. Ainsi, cet ensemble de volets doit être compris comme un outil de développement du milieu susceptible d'encourager les partenariats et les contributions financières en plus de favoriser le rayonnement et la promotion de l'art et des artistes dans la communauté.

Le *Programme de soutien aux projets spéciaux* est rendu possible grâce à la collaboration du ministère de la Culture, des Communications et de la Ville de Saguenay. Cette année 60 000 \$ ont été versés à huit (8) projets artistiques innovateurs. Le Fonds sous-gestion Marie-Talbot, sous recommandation du CAS, a injecté 10 000 \$ dans cette mesure culturelle.

# PROJETS

## SOUTENUS AUX PROJETS SPÉCIAUX

ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE SAGUENAY  
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS SPÉCIAUX



Conseil des arts  
DE SAGUENAY



### CINÉMA

Philippe Belley

6 000 \$

### ARTS VISUEL

Le Lobe

3 000 \$

Centre Bang

8 000 \$

Nathalie Lavoie

8 000 \$

### THÉÂTRE

Théâtre du Faux-Coffre

9 000 \$

### LITTÉRATURE

Association professionnelle des écrivains de la Sagamie

7 000 \$

Bogdan Stefan

9 000 \$

### MUSIQUE

Guillaume Tremblay

7 000 \$



# Demandes soutenues en 2018

En 2018, le Conseil des arts de Saguenay a reçu 21 demandes dont 8 ont retenues l'attention du jury.

## Philippe Belley - Mon futur ex-pusher

Court métrage mélangeant animation, images réelles et archives sur le thème de la légalisation du pot. Dans ce court métrage Philippe Belley cherche à comprendre l'incidence de la légalisation du pot pour son pusher. Il s'interroge sur les différences entre deux mondes (au-dessus et en-dessous) la place de l'illégalité dans notre société.



Image issue du court-métrage

## Le Lobe - Huis Clos

Rencontre de plusieurs artistes, penseurs et théoriciens professionnels et de la relève majoritairement de Saguenay. C'est également un projet de partenariat regroupant 4 organismes. Il se compose d'une résidence collective d'artistes sous forme de huis clos et une coproduction d'un court métrage documentaire de cette expérience sociologique.



Photo © Patrick Simard

## Association professionnelle des écrivains de la Sagamie - Eaux fortes

Création littéraire qui réunit 12 auteurs membres de l'APES qui relève le défi d'écrire une nouvelle littéraire (entre 1200 et 2000 mots) inspirée du thème Eaux-fortes. Ce projet a permis de réunir 12 textes avec le sous-titre: Les métamorphoses de l'eau en Sagamie et leurs publications dans la revue de la nouvelle XYZ.



Lancement de la publication Eaux(-)Fortes

## Bogdan Stefan - "19∞9" Le quotidien dans une société totalitaire

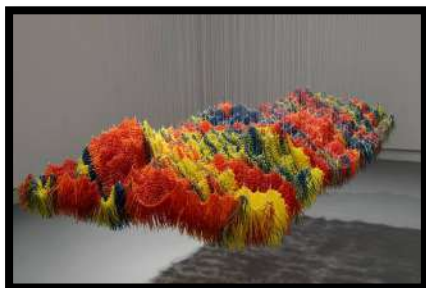
Conception et édition d'un livre. Il s'agit du récit d'une année dans la vie de Bogdan (août 1989 à juillet 1990) entre deux mondes: dictature communiste et le chaos empreint de liberté et de renouveau qui s'en suit. Par la suite une série de conférences et d'échanges sur le sujet de la vie quotidienne dans une société totalitaire dans les écoles.



Proposition préliminaire de couverture



# AUTRES ACTIONS



Exposition Centre Bang  
Photo © Paul Cimon



Festival Jazz & Blues Saguenay  
photo © Michel Tremblay



FIAMS  
photo © Canopée Médias



Rendez-vous musical de Laterrière  
photo © Michel Baron



Théâtre Les Amis de Chiffon  
photo © Alexandre Nadeau



Théâtre La Rubrique  
photo © Patrick Simard



La Galerie l'Œuvre de l'Autre  
photo © Nathalie



Festival des Musiques de Création  
photo © Alain Corneau



Salon du livre Saguenay-Lac-St-Jean  
photo © Rocket Lavoie

# LES ACTIONS

## LES ATELIERS CAS/UQAC

Cette entente, renouvelée jusqu'en 2021, offre l'accès gratuitement à deux étudiants (es) à l'atelier collectif ainsi qu'à tous les services des Ateliers d'artistes TouTouT pour une durée d'un an. L'appel de dossier s'adresse aux étudiants du module des arts du département des arts et lettres du Baccalauréat interdisciplinaire en arts (BIA) et/ou de la Maîtrise en art. L'entente est assortie d'un montant de 5 000 \$ versé aux Ateliers d'artistes TouTouT par l'Université du Québec à Chicoutimi.

L'intégration de cette relève artistique dans un milieu multidisciplinaire contribue à faciliter leur transition vers le milieu professionnel. Cette entente permet de soutenir les artistes émergents en plus d'agir sur la rétention des artistes à Saguenay tout en contribuant à la consolidation des Ateliers d'artistes TouTouT.

Cette année, le comité de sélection a choisi Hélène Beaulieu, étudiante au BIA et Justine Valtier, étudiante à la Maîtrise.

Hélène Beaulieu a présenté une oeuvre intitulée *Ostension* à l'Espace Plateforme (Lobe) du 8 au 19 janvier 2018.



*« L'opportunité de présenter une première exposition professionnelle solo est un élément particulièrement encourageant dans la poursuite de la mise en place d'une carrière en devenir. La présentation d'Ostension m'a permis de mettre de l'avant ma pratique artistique et le fait d'avoir un espace de travail directement sur les lieux de l'exposition m'a permis d'approfondir ma démarche et expérimenter en profondeur ».*

Hélène Beaulieu, lauréate

Justine Valtier a développé un corpus autour du concept de survivance à travers la dialectique de disparition et d'apparition. Autobiographique, ce travail s'articule autour des préoccupations liées à l'absence et aux « trous blancs » qui envahissent l'histoire personnelle et familiale de la lauréate. L'exposition finale et individuelle de maîtrise a eu lieu au Centre des arts et de la culture.



*« Ce fut une réelle chance de pouvoir avoir accès à l'atelier de sérigraphie en permanence pour développer cette approche expérimentielle, voir même expérimentale dans mon travail. L'autre singularité de cette résidence est d'être en échange avec les divers artistes et l'équipe de TouTouT, l'échange entre artistes de la relève, ou déjà inscrite dans le paysage artistique du Québec a permis d'avoir un regard critique envers mon travail ».*

Justine Valtier, lauréate

# LES ACTIONS

## AIDE À LA FORMATION

**Un soutien financier de 2 532 \$ investi dans la professionnalisation de 12 artistes de Saguenay.**

Engagé à soutenir le professionnalisme et l'excellence du milieu des arts et de la culture, le CAS appuie les artistes et travailleurs culturels dans leur perfectionnement et formation continue en prenant en charge les coûts d'inscription à ces formations. Les autres frais liés à la formation continue sont administrés par le Service de développement professionnel de Culture SLSJ qui est soutenu financièrement par Services Québec et le ministère de la Culture et des Communications pour répondre aux besoins du milieu.

### **Formation de 55 heures**

**Logiciel adapté VCarve par le biais de l'utilisation du CNC - Formateur : Yves Tremblay**

Apprentissage du logiciel VCarve, un logiciel de parcours d'outils qui permet, à partir de la production d'esquisses numériques simples, de définir des parcours au moyen d'outils virtuels. Cette formation a permis aux participants d'acquérir les bases nécessaires pour l'utilisation de la fraiseuse numérique (CNC) et être autonome à l'opérer.

**6 artistes participants :** Paolo Almario, Cindy Dumais, Chantale Boulianne, Julien Boily, Pierre-Olivier Tanguay, Nélanne Perron-Racine.

### **Formation de 24 heures**

**Création et production musicale audionumérique avec le logiciel Reaper - Formateur : Guillaume Thibert**

Acquérir les bases de l'audionumérique (son et acoustique, microphone, appareils et traitement, consoles, interfaces audio, branchements, etc.) en maîtrisant le logiciel Reaper. Cette formation a permis l'autonomie des participants quant à la création et la production musicale audionumérique.

**4 artistes participants :** Pascal Beaulieu, Guillaume Tremblay, Antoine Simard, Sara Létourneau.

### **Formation de 30 heures**

**Coaching - Solidworks/modélisation CAO - Formateur : Yves Tremblay**

Développer des stratégies propres de modélisation et des parcours optimisés de conception afin de réaliser des projets techniquement poussés. Les participants ont fait l'apprentissage du logiciel de modélisation dans une optique de faisabilité et d'application réelle pour la réalisation concrète d'un projet.

**2 artistes participants :** Julien Boily et Pierre-Olivier Tanguay

# LES ACTIONS

## LA POLITIQUE DE DÉLÉGATION

Chaque année, des artistes, des collectifs, des auteurs, des compagnies de théâtre, des cinéastes, des associations ou des organismes artistiques de la Ville de Saguenay sont invités à participer à des événements nationaux ou internationaux pour y représenter notre communauté. Conscient du potentiel de rayonnement qu'offre ce type de reconnaissance, le Conseil des arts de Saguenay a versé en soutien à la délégation pour 2018 plus de 5 400 \$.

### **Philippe Belley**    **Geneva International Film Festival (GIFF)**

2 au 7 novembre 2017 - présence du cinéaste au Geneva International Film Festival (GIFF) afin de présenter la websérie *L'Usine et ma vilaine mémoire de 9 ans*, en compétition pour le Reflet d'Or de la meilleure série web 2017 dans la section webséries.

### **Mosaïque**    **Concert, Inde**

5 au 24 janvier 2018 – le groupe Mosaïque a présenté deux concerts en Inde (Itachuna, Kolkata). Événement conçu comme une soirée de musique sans frontières combinant la musique traditionnelle du Bengale contemporain et la musique des bases rythmiques de diverses influences multiculturelles.

### **Mariane Tremblay**    **Exposition à l'Université Laval**

16 avril au 5 mai 2018 - présentation de deux œuvres dans une exposition thématique *Le sublime* à la Salle d'exposition du pavillon Alphonse-Desjardins de la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design de l'École d'art.

### **APES**    **Exposition à la Maison de la littérature**

1<sup>er</sup> mai au 17 juin 2018 – Présentation de l'exposition *Une photo / 200 mots* par l'Association professionnelle des écrivains de la Sagamie à la Maison de la littérature à Québec.

### **Festival des musiques de création**    **Raoul Duguay, Jonquière**

Présence du poète abitibien dans le cadre de la présentation de l'*Ode à l'Infonie*, un hommage festif à l'œuvre fondée par Walter Boudreau et Raoul Duguay. Présentation en ouverture de la 27<sup>e</sup> édition du FMC.

### **Germain Desbiens**    **Participation à Scvlptvre - Salon de la sculpture du Québec**

5 au 7 octobre 2018 – Exposition dans le cadre du 4<sup>ième</sup> salon de la sculpture de Saint-Hyacinthe.

### **M. Tremblay, C. Fillion, P-O. Tanguay**    **Foire d'art contemporain de Saint-Lambert**

18 au 21 octobre 2018 – participation à la 9<sup>e</sup> édition de la Foire d'art contemporain de Saint-Lambert.

### **Centre d'expérimentation musicale**    **Musée des Beaux-arts de Montréal**

16 au 18 novembre 2018 – Sur invitation de Tim Brady, six musiciens de la région (Isabelle Harvey, Antoine Simard, Caroline Tremblay, Sophie Barsanti, Guillaume Tremblay, Robert Pelletier) ont réalisé trois représentations au Musée des beaux-arts de Montréal de l'œuvre *Méditation mobile/Calder Variations*, entièrement créées en résidence au CEM.

# LES ACTIONS

## PRIX/BOURSES - DONNS DÉDIÉS

### Prix et bourses

#### Création d'une nouvelle distinction, le Prix Hors-Piste, décernée conjointement avec la Fondation Thomas-Léon Tremblay



Désirant contribuer davantage à la reconnaissance du travail de création, et en mémoire du musicien et compositeur Dominique Tremblay<sup>1</sup>, l'idée de créer un prix de reconnaissance de l'innovation musicale est née. Plus qu'un acte de mémoire, ce geste de la Fondation TLT s'inscrit dans la continuité d'une longue collaboration et constitue un engagement certain pour le milieu culturel de Saguenay.

L'objectif de ce prix, assorti d'un montant de 3 000 \$, est de reconnaître le talent d'artistes évoluant dans le créneau musical, sous toutes ses formes, et dont le travail se démarque par des propositions audacieuses et un parcours artistique marginalisé. Il s'agit d'un encouragement concret pour le travail exploratoire, en marge et peu convenu.

Ainsi, le CAS a développé les détails et critères du prix, le formulaire, assumé la promotion et l'appel de candidatures. Le lauréat sera déterminé par un comité d'évaluation constitué de pairs évoluant en musique et le prix remis dans le cadre de l'ouverture de la 28e édition du Festival des musiques de création.

#### 825 \$ remis aux artistes de la relève grâce au Fonds sous gestion Marie-Talbot.

Pour être présent et stimuler l'innovation, le CAS, par son programme de dons dédiés et l'appui de partenaires financiers, soutient l'excellence du milieu des arts et de la culture par la distribution de prix et bourses.

#### Bourse Bang / Conseil des arts de Saguenay

Conjointement avec le Centre Bang, nous avons décerné une bourse à une finissante en art du Cégep de Chicoutimi dans le cadre de l'exposition *Cohérence hétéroclite* tenue à Espace virtuel. Annabelle Gagné a reçu un prix 350 \$ pour son œuvre « *Dans sa tête* ».

#### Bourse Lobe / Conseil des arts de Saguenay

Conjointement avec le Centre d'artistes Le Lobe, nous avons remis une bourse d'excellence dans le cadre de l'exposition multidisciplinaire des étudiants en art du Cégep de Jonquière. L'œuvre *Je te vois* de Véronique Tremblay-Gagnon s'est vue attribuer le premier prix (300 \$) et *A majuscule* de Natacha Gagnon récoltait le 2e prix (200 \$).

# Les dons dédiés un avantage



FONDATION COMMUNAUTAIRE  
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Les dons dédiés permettent aux individus, organismes et entreprises admissibles, de personnaliser leurs dons en les dédiant à une action ou à une discipline artistique (arts visuels, musique, littérature, théâtre et autres), à un artiste ou à son travail, à un prix ou à une bourse tout en contribuant à la

croissance d'un fonds commun à la Fondation communautaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean : Le *Fonds sous gestion Marie-Talbot* pour les arts et la culture. Par cette approche, le CAS encourage le mécénat et les contributions financières novatrices dans le domaine des arts et de la culture en plus de multiplier les dons au *Fonds sous gestion Marie-Talbot* pour les arts et la culture.

**Concrètement, ces ententes ont permis de verser 40 730 \$ en dons dédiés.**

## UQAC - Fonds Ghislain-Bouchard,

Bourse d'excellence Ghislain Bouchard versé à un étudiant en art d'interprétation du Baccalauréat interdisciplinaire en arts (BIA)

## La Fondation René Malo Caravane Films Productions,

- ◆ Soutien aux actions d'éducation scolaire, de développement de publics, et d'intégration des jeunes publics

## Bell média Caravane Films Productions,

- ◆ Bourse à la création régionale remise dans le cadre du Festival REGARD

## Saguenay en neige,

- ◆ Bourses volet professionnel sculpture en neige lors de l'événement du Saguenay en neige

## Coopérative de solidarité V.E.R.T.E.

- ◆ Activités culturels favorisant la professionnalisation de la relève dans les disciplines de la scène

## Donateurs privés Centre musicale Karine Potvin,

- ◆ Contribue à offrir des cours de musique à des jeunes issus de milieu défavorisés

## Salon du livre du SLSJ Prix littéraire Damase-Potvin,

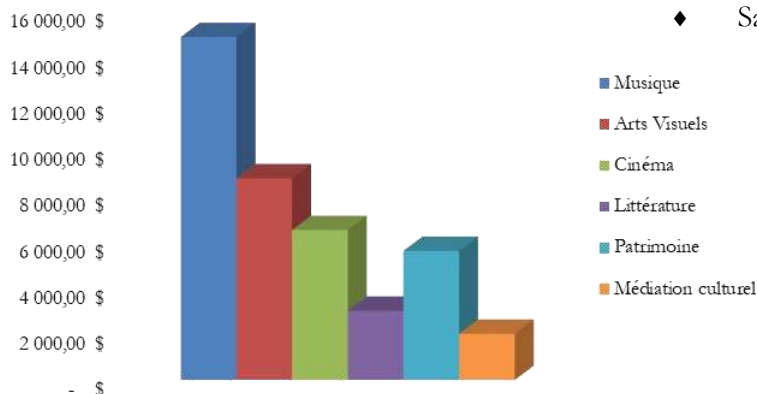
- ◆ Versement d'un prix professionnel en littérature

## Desjardins Laterrière,

Soutien à l'organisation culturelle de l'événement des Rendez-vous Musical de Laterrière

## Donateurs privés - Patrimoine des arts de La Baie,

- ◆ Sauvegarde du patrimoine



# LES ACTIONS

## PARTENARIATS

### Bourse de recherche-cr ation MRC-du-Fjord

La MRC du Fjord, dans le cadre de sa politique culturelle, octroie des bourses   des artistes professionnels r sidents sur le territoire. En plus d'apporter un soutien logistique et conseil dans l' valuation des dossiers, le CAS a bonifi  de 1 500 \$ gr ce au Fonds sous-gestion Marie-Talbot permettant ainsi la redistribution de 6 500 \$ en recherche-cr ation pour 2 artistes de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

#### Les laur ats du concours 2018 et projets artistiques soutenus :

S�bastien Maltais	Des Fujaras � Saint-Fulgence	Saint-Fulgence
Claudia Chabot	Court m�trage documentaire Nadia	Sainte-Rose-du-Nord

Rappelons que ce programme pour le perfectionnement, la professionnalisation et le rayonnement des arts et des artistes de la MRC du Fjord-du-Saguenay a  t  mis en place   la suite d'une rencontre des gens du milieu artistique de ce territoire qui ont exprim  le d sir d'acc der   certains programmes du CAS. Ce souhait trouve sa justification dans la n cessit  d'une reconnaissance de la pratique artistique et d'un statut d'artiste professionnel pour les artistes,  crivains et artisans actifs dans les municipalit s de ces territoires. Cette collaboration traduit bien la cr dibilit  accord e au CAS en mati re d' valuation par les pairs.



Photo   Courtoisie MRC du Fjord

### Maillage Arts-Affaires – Ville de Saguenay

#### Implication sur le comit  des partenaires financiers

Dans le cadre de ce projet inscrit dans l'Entente sur le d veloppement culturel de Saguenay 2018-2020, plusieurs objectifs sont vis s, notamment celui de renforcer l'engagement individuel et collectif en culture et d'encourager les approches transversales et le partenariat entre les organisations.

La mission de ce comit  est de cr er l'engagement des gens d'affaires dans le milieu artistique et culturel de Saguenay, et vice-versa.

# Entente de partenariat territorial avec la collectivité du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Ce programme est issu d'une entente conclue en 2018 entre le Conseil des arts et des lettres du Québec, les MRC de Lac-Saint-Jean Est, de Maria-Chapdelaine, du Domaine-du-Roy, du Fjord-du-Saguenay, les villes de Dolbeau-Mistassini et de Saguenay, le Conseil des arts de Saguenay en collaboration avec Culture Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Un montant totalisant 760 000 \$ réparti sur 3 ans (2017-2020) a été investi par les partenaires pour permettre l'attribution d'un soutien financier aux créateurs et aux organismes artistiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean. **Le Conseil des arts de Saguenay, grâce au Fonds sous-gestion Marie-Talbot, contribue financièrement à cette entente en versant 10 000 \$.**

Résultats de l'an 1

un soutien financier de 260 000 \$ pour 13 projets artistiques et littéraires au SLSJ.

## Volet 1 : Soutien aux artistes et aux écrivains professionnels

**Paolo Almario**, arts numériques, Saguenay / Data-sets urbains - 19 000 \$

**Philippe Belley**, cinéma et vidéo, Saguenay / Mon futur ex-pusher - 20 000 \$

**Gabriel Marcoux-Chabot**, littérature, Saguenay / Sculpteurs d'horizon / Des nouvelles du futur - 20 000 \$

**Charlie Lescault**, arts visuels, Saguenay / La vie sauvage - 8 000 \$

**Claudia Chabot**, cinéma et vidéo, Sainte-Rose-du-Nord / Nadia - 17 000 \$

Julien Gravelle, littérature, Girardville / Un roman noir «d'icitte» - 17 000 \$

**Claudie Villeneuve**, arts visuels, Bégin / Des traits de la vue du ciel ou Les traits de la raconteuse (provisoire) - 17 000 \$

## Volet 2 : Soutien aux organismes artistiques professionnels

**Les productions du C.E.M.**, musique, Saguenay / Scènes CEM - 28 000 \$

**Théâtre à Bout Portant**, théâtre, Saguenay / Spectacle ambulatoire - 24 000 \$

**Comité des spectacles de Dolbeau-Mistassini**, pluridisciplinaire, Dolbeau-Mistassini / La Tournée – 23 000 \$

**La Corporation du bedeau**, pluridisciplinaire, Saint-Prime / Accords Pekuakamiulnuatsh - 25 000 \$

**Langage Plus**, arts visuels, Alma / Eau - Recherche, production vidéographique et consolidation d'un réseau de diffusion et de promotion régional - 25 000 \$

## Volet 3-B : Soutien à la mobilité

**Ateliers d'estampe de la Sagamie**, arts visuels, Alma / Résidences INTER-CENTRES - 17 000 \$

# LES ACTIONS

## Sondage organisationnel

Consulte Station a été mandatée par le conseil d'administration afin de réaliser un sondage organisationnel visant la cueillette d'information en lien avec la pertinence, la place et le rôle du CAS dans l'appareil municipal, et ce, en tenant compte du nouvel environnement politique et dans le but d'identifier les perceptions du milieu.

Cette démarche, qui constitue la première étape de notre planification stratégique, visait trois enjeux majeurs, soit le positionnement municipal du CAS, sa crédibilité et la valorisation et le rayonnement du CAS. Les résultats ont été déposés au printemps, accompagnés d'une analyse contextuelle et déposés à l'attention de la gouvernance. Les commentaires émis par les participants identifient les perceptions, les points faibles, les points forts, ainsi que la pertinence des actions et programmes du CAS.

## Changement à la direction générale

Madame Kathy Boucher succède à Monsieur Claude Martel.  
L'avis de nomination a été diffusé par communiqué le 9 décembre 2018.

« En plus d'une formation interdisciplinaire en art de l'Université du Québec à Chicoutimi Madame Boucher détient une maîtrise en administration publique pour gestionnaire de l'École nationale d'administration publique. Elle a convaincu les membres du conseil d'administration de ses compétences qui répondent parfaitement aux défis que le CAS aura à relever. Ses vingt ans d'expérience dans différentes disciplines artistiques lui ont permis d'élargir sa vision et de bien connaître les besoins relatifs au milieu des arts. En ce sens, elle collaborera avec les artistes et les organismes professionnels de Saguenay au développement de projets structurants. »

Guyline Simard, présidente

Avis de nomination – décembre 2018

Soutenue par le CA, la nouvelle directrice investira temps et passion à représenter les besoins et valeurs des différents organismes et intervenants du milieu artistique et culturel de Saguenay.

# PERSPECTIVES FINANCIÈRES

## Ressources financières espérées en 2018/2019

### Fonctionnement de l'organisme

<i>Salaires et charges sociales</i>	95 000 \$
<i>Opération, exercices d'évaluation, communication externe</i>	21 000 \$
<i>Représentation et relations avec le milieu</i>	7 000 \$

---

**SOUS-TOTAL :** 123 000 \$

### Programmes, prix et bourses

<i>Contribution au fonctionnement des organismes</i>	500 000 \$
<i>Soutien diversifié à l'excellence, prix et bourses</i>	9 000 \$
<i>Contribution aux projets spéciaux :</i>	55 000 \$
<i>Soutien à la délégation</i>	5 000 \$

---

**SOUS-TOTAL :** 569 000 \$

### Actions concertées et partenariats divers

<i>Ententes spécifiques nationales</i>	10 000 \$
<i>Renouvellement et bonification des partenariats existants</i>	10 000 \$
<i>Nouveaux partenariats</i>	5 000 \$

---

**SOUS-TOTAL :** 25 000 \$

**TOTAL :** 717 000 \$



Ode à l'Infonie, Ensemble 333 Toutartbel  
Festival des Musiques de Création  
Photo © Alain Corneau

# EN CONCLUSION

Encore cette année, la présence du CAS et son soutien aux organismes et artistes professionnels ont contribué positivement à la réalisation de nombreuses initiatives artistiques. Cette abondance est attribuable à l'excellence de nos artistes, ainsi qu'à l'engagement d'administrateurs et de travailleurs culturels formés et dévoués.

Cette dernière année doit être prise comme étant une étape transitoire dans la transformation de la culture de l'organisme. En effet, un développement organisationnel basé sur les meilleures pratiques de gestion permettra au Conseil des arts de Saguenay d'incarner encore plus efficacement sa mission dans le soutien de la création, production et diffusion artistique sur le territoire de Saguenay.

Ainsi, en 2019-2020 nous poursuivrons le processus de refondation du CAS; une occasion unique d'établir solidement notre devenir en faisant reconnaître ce que nous sommes et notre rôle de référence pour la communauté artistique. La pertinence et l'actualisation du CAS sont nécessaires pour se projeter dans le temps, et ce, afin de planifier les besoins évolutifs et spécifiques qu'exige la création.

Enfin, la consolidation de l'organisation et l'accroissement des budgets consentis au milieu culturel professionnel de Saguenay sont une priorité pour la gouvernance et l'équipe. Le CAS demeure un partenaire incontournable dans la réalisation de la politique culturelle municipale en plus d'être un levier incontestable pour les créateurs de Saguenay. Les défis multiples qui s'annoncent sont une véritable source de motivation à vous offrir un Conseil des arts renouvelé, assumant un leadership toujours plus incarné en matière de développement culturel à Saguenay.



# **ANNEXE**

## **États financiers 2018**

Reddition des comptes  
Fonds sous-gestion Marie-Talbot



## **Conseil des arts de Saguenay**

### **États financiers au 31 décembre 2018**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 17





**Raymond Chabot  
Grant Thornton**

**L'instinct de la croissance™**

## **Rapport de l'auditeur indépendant**

Aux administrateurs de  
Conseil des arts de Saguenay

Raymond Chabot Grant Thornton  
S.E.N.C.R.L.  
433, rue Albert  
La Baie (Québec) G7B 3L5

Téléphone : 418 544-6847  
Télécopieur : 418 544-7932  
www.rcgt.com

### **Opinion avec réserve**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Conseil des arts de Saguenay (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2018 ainsi que des résultats de ses activités, et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des apports de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons et commandites, de l'insuffisance des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017 et de l'actif à court terme aux 31 décembre 2018 et 2017 et de l'actif net aux 1<sup>er</sup> janvier 2018 et 2017 et aux 31 décembre 2018 et 2017. Le prédécesseur a exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, en raison des incidences possibles de la limitation semblable de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

#### **Observation – informations comparatives retraitées**

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que certaines informations comparatives présentées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 ont été retraitées. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point. Les états financiers de l'organisme pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 (avant les ajustements effectués aux fins du retraitement de certaines informations comparatives décrits dans la note 2) ont été examinés par un prédécesseur qui a exprimé sur ces états financiers, en date du 1<sup>er</sup> mars 2018, une opinion avec réserve.

#### **Autre point – informations comparatives non auditées**

Les états financiers de l'organisme pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 n'ont pas été audités.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*

La Baie  
Le 17 avril 2019

# Conseil des arts de Saguenay

## Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	2018	2017
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Apports - Ville de Saguenay	136 007	81 110
Apports - Gouvernement du Québec	6 398	2 488
Apports - UQAC - Mise en opération d'un studio/atelier	5 000	5 000
Apports reçus sous forme de services - Ville de Saguenay (note 10)	6 348	6 016
Dons et commandites	4 100	11 740
Dons dédiés (note 7)	35 457	7 163
Produits nets de placements (note 8)	(4 637)	43 865
	<u>188 673</u>	<u>157 382</u>
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales	121 362	91 978
Dons dédiés	40 730	14 450
Subvention - PCFO (note 15)	35 000	21 000
Subvention - PSPS (note 16)	9 000	
Ententes spécifiques	10 000	
Contrats de service, cachets et droits d'auteur	11 273	11 617
Soutien à la délégation	5 410	7 367
UQAC - Mise en opération d'un studio	5 000	5 000
Activités et implications du CAS	4 880	26 527
Frais de formation	2 532	600
Charges locatives	4 815	4 480
Publicité	2 889	2 603
Déplacements, voyages et représentation	1 842	5 145
Conciergerie	573	576
Assurances	459	
Fournitures et frais de bureau	913	1 138
Télécommunications	960	960
Cotisations	1 138	1 089
Frais de gestion de placements	8 727	9 804
Honoraires professionnels	14 518	6 301
Intérêts et frais bancaires	129	70
	<u>282 150</u>	<u>210 705</u>
<b>Insuffisance des produits par rapport aux charges</b>	<u>(93 477)</u>	<u>(53 323)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Conseil des arts de Saguenay

### Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

			2018	2017
	Affecté	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début				
Solde déjà établi	211 667	86 573	298 240	369 966
Modifications comptables (note 2)	252 271	(67 887)	184 384	165 981
Solde redressé	463 938	18 686	482 624	535 947
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	21 804	(115 281)	(93 477)	(53 323)
Virement interfonds (note 9)	(151 970)	151 970		
	(130 166)	36 689	(93 477)	(53 323)
Solde à la fin	333 772	55 375	389 147	482 624

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Conseil des arts de Saguenay

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(93 477)	(53 323)
Éléments hors caisse		
Variation nette de la juste valeur des placements	29 338	5 715
Produits nets de placements réinvestis	(24 413)	(49 456)
Variation nette des apports reportés	(35 457)	(7 163)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	163	1 135
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(1 393)	(11 489)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(125 239)</u>	<u>(114 581)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Placements	(165 978)	(102 960)
Cession de placements	152 097	135 804
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(13 881)</u>	<u>32 844</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Apports reportés et flux de trésorerie liés aux activités de financement	174 579	73 704
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	<b>35 459</b>	<b>(8 033)</b>
Encaisse au début	<u>20 687</u>	<u>28 720</u>
Encaisse à la fin	<u><u>56 146</u></u>	<u><u>20 687</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Conseil des arts de Saguenay

## Situation financière

au 31 décembre 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse	56 146	20 687
Comptes clients et autres créances (note 4)	2 900	3 063
Placements disponibles à court terme (note 5)	<u>139 369</u>	<u>227 398</u>
	198 415	251 148
Long terme		
Placements (note 5)	<u>483 068</u>	<u>392 190</u>
	<u><u>681 483</u></u>	<u><u>643 338</u></u>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 6)	3 671	5 064
Long terme		
Apports reportés (note 7)	<u>288 665</u>	<u>155 650</u>
	<u>292 336</u>	<u>160 714</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Affecté (note 9)	333 772	463 938
Non affecté	<u>55 375</u>	<u>18 686</u>
	<u>389 147</u>	<u>482 624</u>
	<u><u>681 483</u></u>	<u><u>643 338</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

  
Administrateur

  
Administrateur

# Conseil des arts de Saguenay

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

---

### **1 - STATUT ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME**

L'organisme, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, exploite un centre de conseil et de soutien à la création, la production, la diffusion artistique professionnelle et de la relève sur le territoire de Ville de Saguenay. Il est un organisme culturel ou de communication enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - MODIFICATIONS COMPTABLES**

Au cours de l'exercice, l'organisme a modifié rétrospectivement la méthode de comptabilisation des apports reportés. Antérieurement, l'organisme ne constatait pas à titre de produits les apports reportés dont les ressources avaient été dépensées aux fins des projets spécifiques, alors qu'il aurait dû comptabiliser un revenu. Cette modification a entraîné, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, une augmentation des produits de 33 995 \$, une augmentation des charges de 15 592 \$, une diminution de l'insuffisance des produits sur les charges de 18 403 \$, et une augmentation de l'actif net au début de 165 981 \$. De plus, cette modification a entraîné, au 31 décembre 2017, une diminution du passif de 184 384 \$ et une augmentation de l'actif net à la fin de 184 384 \$.

L'organisme a également modifié rétrospectivement la méthode de présentation de l'actif net affecté et de l'actif net non affecté à l'état de l'évolution de l'actif net. Antérieurement, l'organisme, n'incluait pas la totalité des placements et des apports reportés dans le calcul de l'actif net affecté. Cette modification de présentation a entraîné, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, une augmentation de l'actif net affecté et une diminution de l'actif net non affecté de 67 887 \$.

### **3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'organisme a choisi d'appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

# Conseil des arts de Saguenay

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

---

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Actifs et passifs financiers

##### *Évaluation initiale*

L'organisme comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsque, et seulement lorsque, il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des actifs et des passifs financiers classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements qui sont évalués à la juste valeur.

L'organisme détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers, et ce, tant pour les actifs financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement que pour ceux qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats et, dans le cas d'un actif financier classé dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, l'annulation de toute réévaluation nette est présentée dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'une dépréciation est comptabilisée.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état des résultats qu'au moment de sa réalisation.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

#### Constataion des produits

##### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

## Conseil des arts de Saguenay

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

#### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### *Produits de placements*

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits de placements incluent les produits d'intérêts et de dividendes, les gains et pertes résultants de la disposition des placements ainsi que les variations de la juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé alors que les produits de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par l'organisme. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'organisme a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur des produits d'intérêts.

Les produits nets de placements grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à titre d'apports reportés.

##### **Apports reçus sous forme de fournitures et de services**

L'organisme peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

#### 4 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Subventions gouvernementales à recevoir	2 231	2 488
Taxes à la consommation	669	575
	<u>2 900</u>	<u>3 063</u>

#### 5 - PLACEMENTS

Les placements ont été constitués dans le cadre du programme Placement Culture. Les revenus de placements sur le fonds de dotation 10 ans sont comptabilisés aux revenus nets de placements, alors que les revenus de placements sur le fonds de réserve 2 ans sont reportés. Les placements viennent à échéance à différentes dates entre juin 2019 et mars 2028, et ils portent intérêt à taux variable à la discrétion de la Fondation Communautaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Fonds Mécénat Placement Culture		
Placements - réserve 2 ans	203 006	235 891
Placements - dotation 10 ans	406 627	370 558
Fonds sous gestion Marie Talbot	12 804	13 139
	<u>622 437</u>	<u>619 588</u>
Placements disponibles à court terme	139 369	227 398
	<u>483 068</u>	<u>392 190</u>

## Conseil des arts de Saguenay

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

#### 6 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	464	946
Salaires et charges sociales	<u>3 207</u>	<u>4 118</u>
	<u><u>3 671</u></u>	<u><u>5 064</u></u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 2 079 \$ au 31 décembre 2018 (3 002 \$ au 31 décembre 2017).

#### 7 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement et des projets spécifiques d'exercices subséquents.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Solde début	155 650	88 703
Apports de l'exercice		
Montants reçus de Mécénat Placement Culture - Fonds de réserve 2 ans	116 185	23 817
Montants reçus de Mécénat Placement Culture - Fonds de dotation 10 ans	49 794	23 817
Montants reçus relatifs à des dons dédiés	8 600	26 070
Produits (pertes) nets de placements	(6 107)	406
Montant constaté à titre de produits	<u>(35 457)</u>	<u>(7 163)</u>
Solde à la fin	<u><u>288 665</u></u>	<u><u>155 650</u></u>

Les apports reportés sont constitués de montants affectés pendant 10 ans totalisant 148 863 \$, de montants affectés pendant 2 ans totalisant 134 302 \$ et de dons dédiés totalisant 5 500 \$.

#### 8 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Produits d'intérêts et de dividendes		
Placements Mécénat Placement Culture	11 214	10 641
Autres	288	124
Gain sur la cession de placements	13 199	38 815
Variation nette de la juste valeur des placements	<u>(29 338)</u>	<u>(5 715)</u>
	<u><u>(4 637)</u></u>	<u><u>43 865</u></u>

# Conseil des arts de Saguenay

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

---

### **9 - ACTIF NET AFFECTÉ**

Le conseil d'administration de l'organisme a affecté un montant de 622 437 \$, relativement aux placements à court et à long terme. Au cours de l'exercice, l'organisme a affecté un montant de 151 970 \$ provenant du fond affecté, au fond non affecté, relativement aux sorties de fonds nettes liées aux placements et aux apports reportés.

### **10 - SERVICES GRATUITS**

L'organisme bénéficie de services gratuits provenant de la Ville de Saguenay. Ces services concernent la location des locaux, la conciergerie et les télécommunications. La juste valeur de ces services s'élève à 6 348 \$ (6 016 \$ en 2017) et a été comptabilisée.

### **11 - RISQUES FINANCIERS**

#### **Risque de marché**

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et à l'autre risque de prix :

#### *Risque de taux d'intérêt*

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les placements exposent indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

#### *Autre risque de prix*

L'organisme est exposé à l'autre risque de prix en raison des placements, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

### **12 - ENGAGEMENTS**

L'organisme s'est engagé, d'après des protocoles d'ententes avec certains de ses donateurs, à verser une somme de 8 250 \$. Les contrats échoient à différentes dates de janvier 2019 à décembre 2021. Les paiements minimums exigibles pour les trois prochains exercices s'élèvent à 4 250 \$ en 2019, à 2 000 \$ en 2020 et à 2 000 \$ en 2021.

### **13 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

## Conseil des arts de Saguenay

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

#### 14 - INFORMATION SUR LE FONDS DES ARTS

Tel que prévu selon le décret, Ville de Saguenay administre et a la garde d'un fonds spécial qui sert exclusivement à des versements de subventions et à pourvoir aux frais de fonctionnement du Conseil des arts. Ce fonds est constitué des sommes suivantes :

- Dons, legs et subventions;
- Contributions à même le budget de Ville de Saguenay.

Le Conseil des arts de Saguenay a un pouvoir de recommandation relativement aux subventions à verser annuellement et le Conseil municipal entérine ces recommandations.

À titre d'information et selon les données fournies par Ville de Saguenay au 31 décembre 2018, les opérations du fonds réservé se détaillent comme suit :

	<u>2018</u>
	\$
<b>Produits</b>	
Participation financière de la ville	565 000
Participation financière de la ville au programme de soutien aux projets spéciaux	50 000
	<u>615 000</u>
<b>Charges</b>	
Sommes versées au Conseil des arts pour son fonctionnement	135 000
Aides financières accordées aux organismes professionnels (note 15)	433 000
Aides financières accordées aux organismes dans le cadre du Programme de soutien aux projets spéciaux (note 16)	50 000
	<u>618 000</u>
Déficit de l'exercice	(3 000)
Solde du fonds réservé au début	8 394
Solde du fonds réservé à la fin	<u>5 394</u>

# Conseil des arts de Saguenay

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

### 15 - AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES AUX ORGANISMES PROFESSIONNELS

	<b>2018</b>
	<b>\$</b>
Théâtre les amis de Chiffon	20 000
Théâtre La Rubrique inc.	42 000
Théâtre du faux coffre	23 000
Théâtre Cri	27 000
Théâtre 100 Masques	15 000
Théâtre à bout portant	14 000
Société d'art lyrique du Royaume	21 000
Centre d'expérimentation musicale	16 000
Ateliers d'artistes TouTTouT	21 000
Centre Bang	42 000
Le Lobe	26 000
Caravane Films Productions	51 000
Festival des musiques de création du SLSJ	34 000
Festival Jazz et Blues du Saguenay	16 000
Festival international des arts de la marionnette à Saguenay	25 000
Le Salon du livre du SLSJ	35 000
Le Rendez-vous musical de Laterrière	5 000
	<b>433 000</b>

**Au cours de l'exercice, l'organisme a accordé des aides financières dans le cadre du Programme de contribution au fonctionnement des organismes, à même ses fonds sous gestion libérés du programme Mécénat Placement Culture aux organismes suivants :**

La Tortue Noire	20 000
La Galerie l'oeuvre de l'Autre	5 000
La bande Sonimage	10 000
	<b>35 000</b>

## Conseil des arts de Saguenay

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

#### **16 - AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN DES PROJETS SPÉCIAUX**

	<u>2018</u>
	\$
Philippe Belley	6 000
Nathalie Lavoie	8 000
Stefan Bogdan	9 000
Association professionnelle des écrivains de la Sagamie	7 000
Théâtre du faux coffre	9 000
Centre Bang	8 000
Le Lobe	3 000
	<u>50 000</u>
Plus : Solde à payer 2017 (retenue de 10 %)	8 260
Moins : Solde à payer 2018 (retenue de 10 %)	<u>(8 260)</u>
	<u>50 000</u>

**Au cours de l'exercice, l'organisme a bonifié les aides financières accordées dans le cadre du Programme de soutien des projets spéciaux, à même ses fonds sous gestion libérés du programme Mécénat Placement Culture en accordant des fonds aux organismes suivants :**

Guillaume Tremblay	10 000
Moins : Solde à payer 2018 (retenue 10 %)	<u>(1 000)</u>
	<u>9 000</u>





**Conseil des arts**  
D E S A G U E N A Y

**RAPPORT ANNUEL 2018**

[www.conseildesartssaguenay.com](http://www.conseildesartssaguenay.com)

Nous suivre 